

## Analyse financière de la commune

Dans le cadre d'une demande formulée par la Mairie le 11 mai 2007, une analyse financière de la commune, sur la période 2003 -2006, a été **réalisée par M. le Receveur-Percepteur et présentée par ce dernier** en préambule du Conseil municipal le 26 juin 2007.



Cette étude met en relief la bonne santé financière de la commune tout en soulignant (p.5) que sa capacité d'autofinancement est grevée «*par l'évolution des contributions versées aux organismes de regroupement notamment au SIVOM des Usses et Fornant*» (+48 % entre 2003 et 2006).

La formation de l'autofinancement, l'investissement, l'équilibre du bilan, les marges de manœuvre et l'analyse de l'endettement sont tour à tour scrutés.

*Un document intéressant et consultable en mairie.*

## La parole aux administrés

Examinez votre feuille concernant la taxe d'habitation, afin d'analyser l'évolution de la pression fiscale. J'ai pris l'année 2003 comme point de départ. Notre impôt est calculé en pourcentage sur une base donnée par les services fiscaux appelée «valeur locative brute». On peut constater que d'années en années cette base ne fait qu'augmenter ce qui a pour effet, sans modification des taux appliqués, d'augmenter la contribution des administrés: +6.12 % depuis 2003.

Quel est le taux de la part communale? En 2003, 9.7 % puis 8.75 % en 2004 et sans modification depuis. Ce taux est voté par nos conseils municipaux. Y a t'il eu une baisse en 2004? Mais non puisque la colonne intercommunalité avec un taux de 0.98 % est venue apportée un petit plus, avec encore un coup de pouce en 2006: +1.08%.

Sur cette feuille, le Département demande lui aussi son dû. Ah ! le bon élève! le taux de 5.33 % est inchangé depuis 2003. Mais voilà il avait subi cette année une poussette puisqu'en 2002 il était de 5.17 % et en 2001 de 4.28 %. Va t'il rester à ce niveau? A lire l'article du Dauphiné du 23 octobre 2007 «il faudra faire des choix», il se pourrait que l'on ait une surprise après les Cantonales de mars 2008 même si notre canton n'est pas concerné par cette élection.

Petite nouveauté cette année puisqu'on voit apparaître une nouvelle taxe à la 5ème colonne: la taxe spéciale d'équipement avec un taux de 0.144 %. On n'oublie pas les frais dits de gestion dont le montant, calculé sur le total des cotisations précédentes, est de 8 %.

Au final depuis 2003 ma taxe d'habitation a augmenté de 9.18 %. De combien ont augmenté votre revenu ou votre retraite? Ma retraite a augmenté de 5.71 % depuis 2001.

Examinons la taxe foncière sur les propriétés bâties. Nous retrouvons le même schéma: la base de calcul est réévaluée chaque année par les services fiscaux, toujours à la hausse évidemment.

le taux communal de 9.85 % en 2003 est tombé à 8.90 en 2004 mais l'intercommunalité créée a voté 1.01 % cette année là puis 1.11 % en 2006.

le Département est dans le même mouvement: 4.56 % en 2001, 7.43 % en 2002 puis 7.65 % en 2003. Région qui apparaît sur cette feuille n'est pas en reste: 1.68 % en 2003 - 1.78 % en 2005 - 1.92 % en 2006 - 2.07 % en 2007.

Vous avez aussi à payer les ordures ménagères. A noter un bon point pour le taux qui devrait inciter chaque administré à trier davantage: 10.40 % en 2003 puis 9.61 % en 2004. Voici en 2007 la nouvelle venue: la taxe spéciale

d'équipement avec 0.18%. les frais de gestion sont toujours de 8 %.

Depuis 2003, ma taxe foncière propriété bâtie a augmenté de 6.71 %.

Michel CHATINOUD

